

<http://www.snetap-fsu.fr/Interdisciplinarite.html>



Interdisciplinarité / Pluridisciplinarité - La complexité de mise en oeuvre

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : samedi 12 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La réforme du collège a mis en avant, ces derniers mois, les questions d'interdisciplinarité et de pluridisciplinarité. Malheureusement cette entrée par la réforme du collège a brouillé la position de la [FSU](#) sur ces situations pédagogiques.

En effet si plusieurs syndicats de la FSU sont opposés aux propositions du Ministère de l'Education ce n'est pas le principe de l'interdisciplinaire ou du pluridisciplinaire a proprement parlé qui est rejeté.

Au contraire la FSU a régulièrement souligné l'intérêt que peut représenter cette approche pédagogique mais en rappelant que les programmes doivent « permettre le travail disciplinaire et des approches pluri ou interdisciplinaires en précisant des objets d'études pouvant être travaillés par plusieurs disciplines et être élaborés en concertation avec les personnels ».

Interdisciplinarité ou pluridisciplinarité ?

Si on se réfère à la bibliographie, l'interdisciplinarité se définit comme un dialogue et des échanges entre les disciplines.

Plusieurs disciplines échangent des connaissances, des analyses, des méthodes. Il y a donc des interactions et un enrichissement mutuel.

« Le terme générique d'interdisciplinarité désigne toute pratique qui favorise d'une manière ou d'une autre la mise en relation entre des connaissances habituellement réparties entre différents cours. » (J.M. Bailly et J. Schils)

La pluridisciplinarité, aborde un sujet d'étude selon les différents points de vue autour d'une activité ou d'une notion. Il y a donc la complémentarité des regards spécialisés sur un même objet d'étude. Les disciplines sont complémentaires (chaque enseignant aborde le sujet selon sa discipline) mais chacun conserve la spécificité de ses concepts et méthodes.

Quelle réalité ?

A l'Education Nationale, dans l'Enseignement professionnel, ni la mise en place de l'EGLS (Enseignement général lié à la spécialité) ni l'introduction du projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP) n'ont véritablement rendu l'inter/pluri disciplinarité véritablement efficiente. La construction de liens entre matières est encore bien souvent difficile, ainsi la pluri-interdiscipline n'existe pas sous la forme et avec les résultats que nous attendons.

Portant des synergies entre disciplines scolaires seraient nécessaires. Grâce à des projets collectifs et des travaux interdisciplinaires mêlant savoirs et savoir-faire issus de chaque discipline, ces synergies seraient possibles. Il s'agit bien sûr de donner sens aux acquis scolaires, mais aussi d'aider les jeunes à construire des cohérences.

Il faut prévoir également les ponts entre les disciplines, repérer les démarches cognitives tout autant que les savoirs disciplinaires, permettre le développement de pédagogies renouvelées, donner du temps au travail collectif, à la mise en cohérence de travaux interdisciplinaires.

C'est aussi tout l'intérêt du travail interdisciplinaire que d'aider à donner du sens aux savoirs disciplinaires. Les activités en pluri-disciplinarité encouragent quant à elles l'investissement en croisant les regards entre disciplines et les enseignant-es pour apporter du sens aux actions menées, mais elles doivent demeurer ancrées dans les disciplines.

Les supports pédagogiques, les lieux de stage et l'une des finalités de l'enseignement professionnel qu'est l'insertion

professionnelle sont à l'origine de la pluridisciplinarité. Travailler dans une structure de soin (maison de retraite par exemple), en atelier automobile ou dans un bureau d'étude nécessite un regard et des tâches pluridisciplinaires qui impliquent une formation en ce sens.

Les enseignant-es [PLP](#) sont statutairement bi-valent-es mais celles et ceux qui dispensent des enseignements professionnels sont multivalents. Un-e PLP en biotechnologie est amené-e à enseigner 25 matières. Enseigner la cuisine nécessite d'enseigner des savoir-faire relatifs aux gestes techniques et aux bonnes pratiques d'hygiène... mais aussi des savoirs en microbiologie, en diététique, en hygiène et environnement... Il est difficile d'avoir une approche d'un métier trop parcellisée car préparer un-e élève à un métier est différent que de le ou la préparer à s'adapter à un poste de travail. Cependant, être capable d'enseigner 5 ou 6 matières « ressemblantes » est différent que d'enseigner toutes les matières que requièrent les compétences globales d'un métier voire d'un champ professionnel. Et un des écueils important est le manque de formation continue des personnels.

Concernant l'interdisciplinaire, certaines plages horaires sont prévues à cet effet - notamment avec les PPCP en [CAP](#) (elles ont disparues en BP avec la réforme), les EGLS ou encore les ateliers rédactionnels en BP. L'intérêt de ces heures existe, selon les cas, pour les élèves. Cependant ces heures qui ont été financées par les disciplines servent plus souvent de moyens d'ajustement d'emploi du temps ou lors de la répartition des DHG.

En dehors de ces dispositifs, les enseignant-es de LP travaillent l'interdisciplinarité au sein même de leurs séances disciplinaires. Des notions peuvent être abordées en parallèle (même période conjointement) ou peuvent nécessiter des savoirs d'autres disciplines. L'enseignement professionnel « se sert » de l'enseignement général (EG) et inversement. Cela existe aussi entre disciplines d'EG. Pour exemple, le repérage dans le plan (CAP) se retrouve en Maths, en Géographie (Latitudes-Longitudes) et en Conduite Routière ou d'Engin de TP.

Dans l'enseignement agricole, l'intérêt de la pluridisciplinarité est apparu du fait des supports pédagogiques utilisés souvent complexes (exploitation agricole, espace naturel, cours d'eau, massif forestier, ...).

Elle est présentée comme une des spécificités de l'Enseignement agricole.

Ce concept s'est mis en place dans les années 70 avec les " études du milieu ", que nous retrouvons aujourd'hui encore, et qui consiste en une immersion des élèves sur le terrain au travers d'un stage du groupe-classe (étude d'une exploitation agricole, d'une forêt, au sein d'un territoire, ...) avec une équipe enseignante pluridisciplinaire.

Les élèves mobilisent pour cette étude des références et des acquis issus des différentes disciplines dans une approche globale du milieu. Ils observent, collectent des informations, analysent, mobilisent leurs savoirs pour appréhender la globalité d'un "système".

En 1985, la rénovation des programmes de l'enseignement agricole généralise un système d'enseignement modulaire. Les modules constituent des unités pluridisciplinaires sensées s'élaborer autour d'un projet collectif associant activités disciplinaires et pluridisciplinaires. La pluridisciplinarité s'intègre dans les programmes au travers de plages horaires spécifiquement dédiées mobilisant plusieurs enseignant-es de disciplines différentes.

(quelques exemples : documentation, éducation socio-culturelle, histoire géographie pour un regard critique sur les médias - biologie écologie, histoire géographie, enseignement professionnel pour la lecture et l'analyse d'un paysage rural - mathématiques, enseignement professionnel pour des mesures de surface ou de volume - physique chimie, agro-équipement pour des mesures de forces - ...)

Après 30 ans de pratique, le Snetap-FSU défend l'intérêt de l'enseignement pluridisciplinaires mais constate une réelle difficulté de mise en œuvre au sein des équipes et dans les emplois du temps de la classe et des enseignant-es.

Pour qu'ils existent ...

Pour le Snetap-FSU et le Snuep-FSU réussir l'interdisciplinarité comme le pluridisciplinaire nécessite que :

* **plusieurs enseignant-es interviennent en commun** sur une plage horaire dédiée avec un volume horaire affecté,

- * **le volume horaire enseignant-e soit différent du volume horaire élèves** : on ne peut faire l'économie d'interventions communes des enseignants qui permettent ce « regard croisé »,
- * **des volumes horaires d'enseignement à effectif réduit** soient mis en place, notamment lorsque les objets des séances pluri font intervenir les pratiques professionnelles,
- * **l'organisation des activités disciplinaires et pluridisciplinaires soit mise en cohérence** car après une formation disciplinaire de base sans décloisonnement, le travail pluridisciplinaire est indispensable,
- * **les enseignements généraux, scientifiques, technologiques et professionnels, réunis**, permettent une approche pluridisciplinaire des problématiques professionnelles et de l'agriculture ou du monde rural et nécessitent une approche transversale des thématiques,
- * **les situations d'apprentissage soient diversifiées** pour appréhender des objets pluridisciplinaires complexes,
- * **les horaires soient affectés aux disciplines** pour renforcer la pluridisciplinarité ou l'approche thématique. A l'inverse, banaliser un volume horaire sous prétexte d'autonomie de l'établissement dans la mise en ½uvre de la pluridisciplinarité implique des contenus souvent flous, des difficultés importantes pour les équipes et des inégalités entre établissements dans la mise en ½uvre des référentiels. Ils accentuent en outre la tentation d'attribuer les heures a priori, selon l'état des sous services, négligeant donc le contenu pédagogique.
- * **les enseignant-es restent vigilant-es sur les modalités retenues pour l'évaluation** des modules lorsque s'accroît l'autonomie de mise en ½uvre de la pluri. La tentation est grande d'accroître grâce à cette entrée le poids du contrôle continu dans l'évaluation terminale,
- * **les projets pluri/inter disciplinaires ne se fassent pas au détriment des horaires disciplinaires**. Ils nécessitent au contraire des repères et des connaissances disciplinaires. Ils n'ont donc d'intérêt et d'efficacité qu'avec un savoir disciplinaire au risque sinon de creuser des écarts entre les élèves et d'accroître les difficultés des plus fragiles.
- * **les projets pluri/inter disciplinaires permettent aux élèves de percevoir les liens entre les disciplines** et l'interdépendance des savoirs devant les situations (professionnelles, quotidiennes...). Mais pour cela ils doivent s'appuyer sur des objets d'étude du programme des différentes disciplines qui permettent une approche transversale.
- * **les personnels approfondissent leurs compétences par la formation continue**.
- * **des moyens et du temps pour une réelle concertation** soient dégagés.

Mais la levée des problèmes organisationnels de mise en ½uvre doit se faire sans remettre en question le statut des personnels. Cela suppose notamment la reconnaissance et la valorisation dans le service des enseignants coordonnateurs.

Le travail interdisciplinaire ou pluridisciplinaire ne peut être renvoyé à l'autonomie de l'établissement et imposé sur un temps prédéfini, comme c'est le cas aujourd'hui dans la réforme du collège 2016. Au contraire il doit se faire dans un cadre national, afin de ne pas rompre avec le principe d'égalité des élèves. Dans les établissements, les

enseignant-es sont à même d'intégrer de l'interdisciplinarité dans les apprentissages.

C'est avec ces éléments que nous donneront davantage de sens à l'enseignement disciplinaire.

Texte co-signé par le Snuep-FSU et le Snetap-FSU - 25 novembre 2015